

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 48 (1922)
Heft: 25

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

est bien combinée avec l'écurie. Architecture extérieure mal définie.

« Liebe zur Schölle », 3^{me} prix.

Cubage : Habitation : 472 m³, rural : 3170 m³.

Ce projet mérite d'être mentionné parmi ceux qui présentent le parti un peu dispendieux des trois corps de bâtiment distincts. L'installation est pratique et la solution est aussi satisfaisante au point de vue architectural. (Voir page 294.)

« Windstill », 4^{me} prix.

Cubage : Habitation : 760 m³, rural : 2548 m³ espace couvert 427 m².

L'étable est bien ensoleillée et convenablement aménagée. La rampe d'accès est pratique, par contre des détails de l'installation laissent à désirer. Le poulailler est encastré dans le bâtiment. L'emplacement de la batteuse est défavorable. Le corps de bâtiment entre le rural et l'habitation est trop dispendieux. L'emplacement du four à côté du garde-manger n'est pas admissible. (Voir page 295.)

Le jury décide de répartir ces projets, selon leurs mérites, en trois groupes :

1. Projets primés.
2. Mentions honorables.
3. Projets recommandés pour être exposés gratuitement au Comptoir suisse.

Le jury, en tenant compte de la valeur respective des projets, répartit comme suit, la somme de 3500 francs dont il dispose pour les primes :

2 premiers prix (ex æquo)	de Fr. 800 =	Fr. 1600,—
2 seconds prix (ex æquo)	» 600 =	» 1200,—
1 troisième prix	» 400 =	» 400,—
1 quatrième prix	» 300 =	» 300,—
		Fr. 3500,—

Le classement définitif s'établit comme suit :

1 ^{er} prix (ex æquo)	« Sommer ».
1 ^{er} prix (ex æquo)	« Bösi Zyt ».
2 ^{me} prix (ex æquo)	« Zuribiet ».
2 ^{me} prix (ex æquo)	« Aargauerbauernhaus ».
3 ^{me} prix	« Liebe zur Schölle ».
4 ^{me} prix	« Windstill ».

L'ouverture des enveloppes contenant les noms des auteurs donne les résultats suivants :

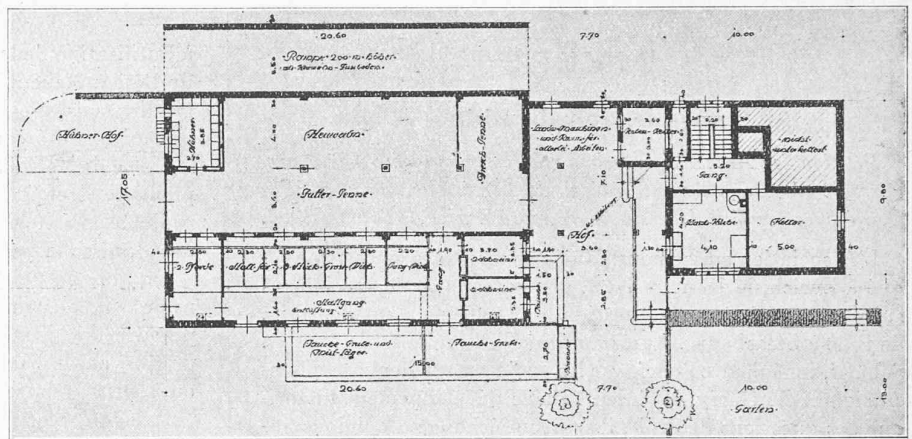
Deux premiers prix *ex æquo* de Fr. 800 à MM. Fritz Neuhaus Bauzeichner, Effingen (Argovie) et F. Keller et Rutishauser, architectes à Brougg.

Deux deuxième prix *ex æquo* de Fr. 600 à MM. A. Arter, architecte à Zurich, et Hans Schmid, architecte à Wildegg.

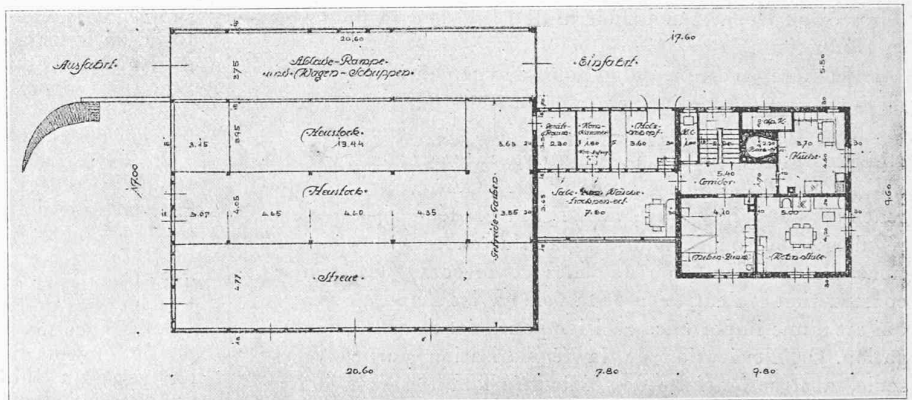
Un troisième prix de Fr. 400 à M. Schlaginhausen, architecte à Lucerne.

Un quatrième prix de Fr. 300 à M. Johann Lietha, architecte à Kussnacht.

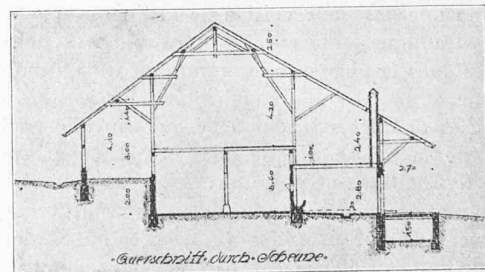
Mentions honorables. Projets : « Luzerner gut », « Agricol » et « Am Hang ».



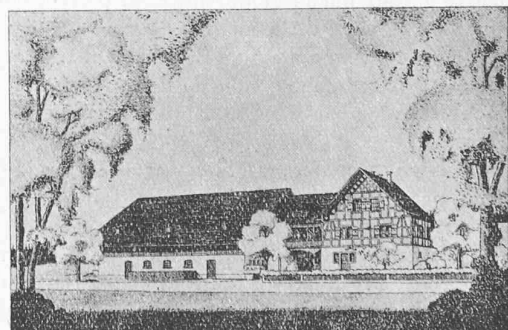
Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 400.



Plan de l'étage supérieur. — 1 : 400.



Coupe à travers la grange. — 1 : 400.



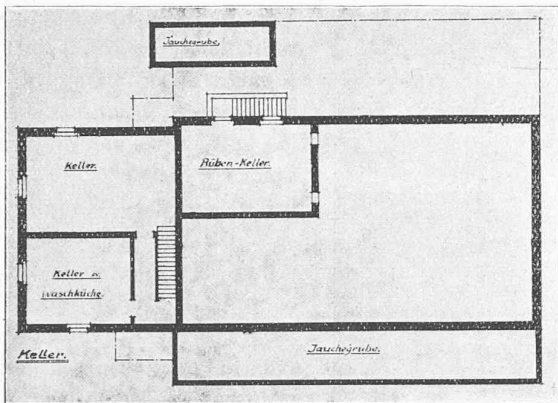
Perspective.

Catégorie A.

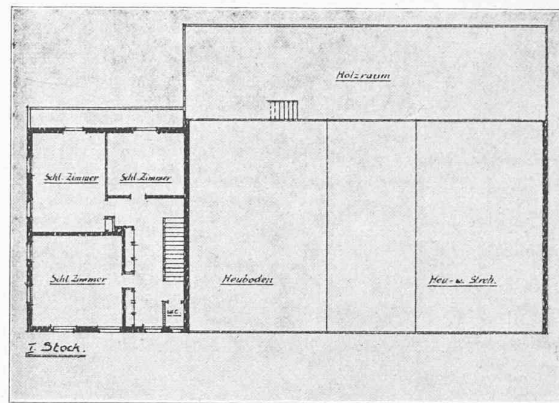
IV^e prix : projet « Windstill », de M. J. Lietha, architecte, à Kussnacht.

(A suivre.)

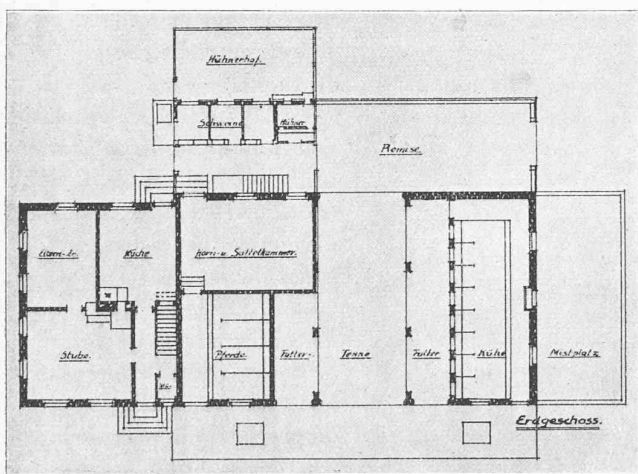
CONCOURS DE PLANS DE CONSTRUCTIONS RURALES ORGANISÉ PAR LE COMPTOIR SUISSE, 1922.



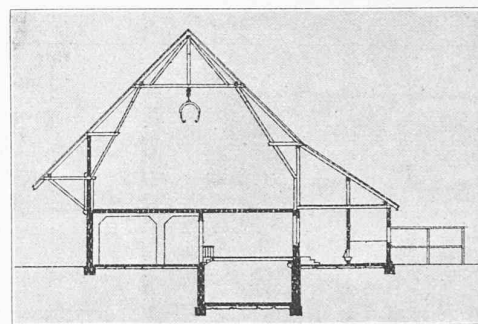
Plan de la cave. — 1 : 400.



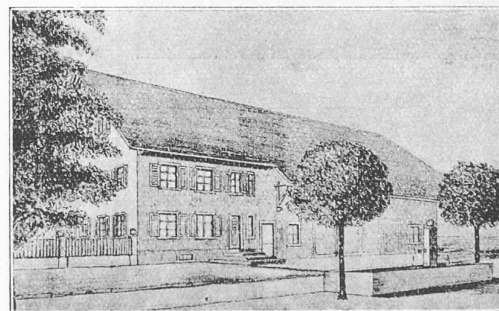
Plan du 1^{er} étage. — 1 : 400.



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 400.



Coupe transversale. — 1 : 400.



Perspective.

Catégorie A.

II^e prix *ex æquo*, projet « Aargauerbauernhaus », de MM. Keller et Rutishauser, architectes à Brugg.

Cette expérience fâcheuse confirme notre conclusion : adopter des profils aussi cintrés que possible sur tout le pourtour et éviter tout ce qui ressemble à un rectangle. Un radier deux fois plus mince aurait alors probablement suffi dans le tunnel du Simplon sans même nécessiter un renforcement des pieds-droits. Cette économie serait-elle contrebalancée par de plus grandes difficultés d'exécution? La pratique seule est à même de trancher cette question.

Tunnel du Simplon.

Opérations qui ont suivi la pose de la dernière pierre du tunnel II le 4 décembre 1921.

Nous devons à l'obligeance de M. E. Paschoud, ingénieur en chef du 1^{er} arrondissement des C. F. F., l'intéressante note suivante qui complète l'article que nous avons

publié dans le premier numéro de cette année sous le titre : « L'achèvement du deuxième tunnel du Simplon ».

Du 5 au 7 décembre eurent lieu en présence des représentants officiels de la Suisse et de l'Italie les mensurations en vue de déterminer la longueur exacte du tunnel II.

Ensuite le Service de la Traction procéda à l'achèvement de l'équipement électrique du tunnel II et l'Inspection des télégraphes à la pose des signaux.

Le 7 janvier 1922, la circulation des trains entre la station du tunnel et Iselle, qui se faisait précédemment par le tunnel I fut transportée dans le tunnel II. A partir du même moment, la circulation des trains fut établie en double voie entre la station du tunnel et Brigue.

La Régie commença le même jour la réparation des parties du tunnel I avariées par la construction du tunnel II sur le versant sud ; elle reconstruisit en tout 573 m² 70